

Des excuses à la réconciliation

Une démarche pour les assemblées des synodes et des consistoires

Lors de sa réunion de novembre 2015, l'Exécutif du Conseil général a entériné une proposition du Comité sur la justice et les pensionnats autochtones à l'effet que le 30^e anniversaire de la Déclaration d'excuses de l'Église Unie aux peuples des Premières Nations soit souligné durant toutes les assemblées annuelles des synodes (ou des consistoires, en absence d'assemblée annuelle de synode) au printemps 2016.

Pour cela, il est demandé aux assemblées de consacrer trente minutes à :

- la lecture de la déclaration d'excuses aux Premières Nations de 1986;
- la lecture de la réponse aux excuses offerte par le Synode des Premières Nations en 1988;
- une réflexion sur la déclaration et la réponse à la lumière du document Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration d'excuses de 1986, la réponse de 1988 ainsi que des questions pour nourrir un échange en groupe ou une réflexion personnelle en silence.



Déclaration d'excuses de l'Église Unie du Canada aux Premières Nations

Au 31^e Conseil général tenu à Sudbury en 1986, répondant à une demande des membres autochtones de l'Église, le modérateur Bob Smith a rencontré les Aînés et les Aînées dans un tipi et a présenté ces excuses officielles.

Bien avant que notre peuple arrive sur ces terres, votre peuple y vivait déjà. Vous teniez de vos anciens une connaissance riche et profonde de la création et du Mystère qui nous entoure, et cette connaissance était pour vous un trésor.

Quand vous avez partagé votre compréhension du monde, nous avons fait la sourde oreille. Dans notre empressement à vous transmettre la bonne nouvelle de Jésus-Christ, nous sommes demeurés insensibles à la richesse de votre spiritualité.

Nous n'avons pas su dissocier notre culture et nos mœurs occidentales de toute l'ampleur et la profondeur de l'évangile du Christ.

Nous vous avons imposé notre civilisation comme condition pour recevoir l'évangile.

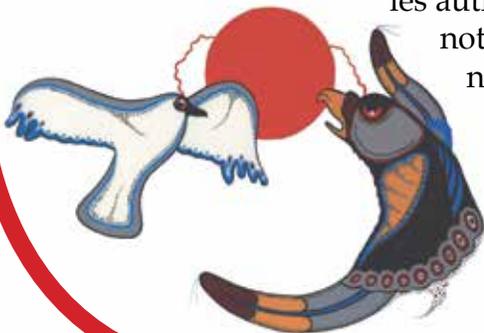
En essayant de vous modeler à notre image, nous avons contribué à détruire la vision à l'origine de votre spécificité. De sorte qu'aujourd'hui nous sommes plus pauvres les uns et

les autres. Nous portons en nous une image trouble, déformée de notre Créateur et nous nous sommes éloignés de ce à quoi Dieu nous appelait.

Nous demandons votre pardon. Marchons ensemble dans l'esprit du Christ afin que nos peuples soient bénis et que la création de Dieu puisse guérir.

—1986 *Record of Proceedings*, p 85

La rencontre de l'aigle et de la colombe, une œuvre de Mervin Meekis, un artiste de la réserve de Sandy Lake décédé en 2000, a été présentée au 31^e Conseil général en 1986, dans le cadre des excuses faites aux Premières Nations.



Réponse aux excuses de 1986

Lors du 32^e (1988) Conseil général à Victoria, Edith Memnook, une représentante du Synode des Premières Nations constitué à l'occasion de cette assemblée, a répondu aux excuses.

Les excuses aux peuples des Premières Nations du Canada, présentées par l'Église Unie du Canada à Sudbury en août 1986, ont marqué un progrès très important. Il est réconfortant de constater que l'Église Unie du Canada fait figure de précurseur en présentant ces excuses aux peuples des Premières Nations. Le Synode des Premières Nations a maintenant reconnu vos excuses. Nos peuples ont continué d'honorer les enseignements du mode de vie autochtone. Nos valeurs et enseignements spirituels nous ont appris à respecter le Feu sacré, à être les gardiens de la Terre mère et à chercher à valoriser l'harmonie et la coexistence pacifique avec tous les peuples.

Nous vous demandons seulement de respecter notre Feu sacré, la Création et la coexistence paisible avec nous. Nous reconnaissons que des préjudices ont été causés et que les blessures vont demeurer vives parmi les nôtres, mais grâce aux liens de partenariat et aux efforts de collaboration, l'esprit indien finira par guérir. En misant sur l'amour, la compréhension et la sincérité, nous pouvons réaliser une communauté de frères et de sœurs, dans l'unité, la force et le respect.



Les peuples autochtones du Synode des Premières Nations expriment le souhait et la prière « que les excuses ne soient pas un énoncé symbolique, mais bien l'affirmation sincère d'une intention d'agir ». Nous apprécions la liberté dont nous jouissons sur le plan de l'expression culturelle et religieuse. Dans le nouvel esprit créé par ces excuses, veillons à unir nos cœurs et nos esprits dans la plénitude de la vie que le Grand Esprit nous a donnée. [traduction]

—1988 *Record of Proceedings*, p 79

Questions de réflexion

1. Est-ce la première fois que vous entendez la déclaration d'excuses? Est-ce la première fois que vous la dites?
2. Comment vous sentiez-vous en entendant ou en prononçant ces mots? Vous sentez-vous personnellement engagé à leur égard?
3. Avez-vous déjà entendu ou lu la réponse autochtone à la déclaration d'excuses?
4. Comment vous sentiez-vous en entendant ou prononçant ces mots? Vous sentez-vous personnellement responsable à leur égard?
5. La Commission de vérité et réconciliation a rédigé un document audacieux intitulé Appels à l'action qui demande entre autres :
 - de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
 - d'informer les paroisses du rôle de l'Église dans la colonisation et les pensionnats autochtones, et de réaffirmer l'engagement à la réconciliation;
 - de former les leaders ecclésiaux au respect de la spiritualité autochtone de plein droit;
 - de subventionner des projets communautaires autogérés, axés sur la guérison, la revitalisation des langues et le tissage d'interrelations;
 - de voir à la commémoration des enfants qui sont décédés dans les pensionnats;
 - d'amorcer une enquête sur la réalité des femmes et des jeunes filles autochtones disparues et assassinées, et sur le taux hors de proportion de victimes de ces communautés;
 - de rendre obligatoire l'établissement d'un programme portant sur les pensionnats et leurs séquelles, les traités, de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire de ce pays.
6. Dans le cheminement d'excuses et de réconciliation entrepris par l'Église, de quelles façons ces appels peuvent-ils nous aider à réaliser par des « actes sincères » les excuses déclarées?
6. Quel est le prochain pas que vous pouvez faire dans ce cheminement?